

Lévis, le 30 mai 2025

Chers parents,

Bienvenue dans notre belle école !

Cette édition est tout spécialement dédiée aux parents des élèves qui amorceront leur parcours scolaire au préscolaire l'an prochain. Sachez que plusieurs informations supplémentaires sont disponibles sur notre [site Internet](#) ainsi que notre page [Facebook](#).

Durant l'année scolaire, vous recevrez le « *Billet d'embarquement* », lequel vous permettra de vous tenir informés sur la vie au sein de l'école.

Afin de réduire les coûts associés à l'impression et dans une perspective de développement durable, les communiqués seront distribués par courrier électronique aux adresses que vous nous avez transmises sur le formulaire de renseignements confidentiels rempli lors de l'inscription. De plus, étant donné que plusieurs parents se partagent la garde de leur(s) enfant(s), nous croyons que ce mode de distribution conviendra davantage à notre clientèle. Toutefois, si vous désirez recevoir ceux-ci en version papier, vous devrez faire une demande écrite à la secrétaire de votre école.

Bonne lecture, belle saison estivale et une agréable rentrée scolaire 2025-2026 !

Brigitte DesRosiers
Directrice

[Présentation de l'École des Petits-Cheminots](#)

Située au cœur du quartier Charny, l'École des Petits-Cheminots se compose de deux établissements distincts : l'École de la Passerelle des Petits-Cheminots et l'École Notre-Dame des Petits-Cheminots. Les deux bâtisses offrent les services d'éducation au préscolaire 5 ans et au premier cycle du primaire. Seule l'École de la Passerelle offre le programme de la 3^e année.

Agir en prévention est notre mot d'ordre. Ayant une clientèle qui en est au tout début de son parcours scolaire, le dépistage et l'agir tôt sont nos priorités. Une multitude de services sont offerts dans nos deux écoles afin de prévenir les difficultés de nos élèves.

L'ensemble du personnel de l'école offre une formation de qualité, une oreille attentive ainsi qu'une bienveillance et un soutien à tous les élèves. L'école mise sur des pratiques gagnantes et est toujours à l'affût des nouvelles recherches. Tout est en place pour répondre aux différents besoins des élèves et à la mission du Programme de l'école québécoise, soit Instruire, Socialiser et Qualifier. De plus, nous leur fournissons une base solide dans les cinq domaines de compétence à développer au tout début de leur scolarité : social, affectif, physique et moteur, langagier et cognitif. Les membres de l'équipe font une réelle différence dans le cheminement scolaire et personnel des élèves.

D'autre part, dans chaque établissement, nos élèves ont accès à un gymnase leur permettant d'exercer le programme d'activité physique enseigné et une bibliothèque invitante laissant l'opportunité aux élèves de s'adonner à la lecture dans un environnement des plus propices aux apprentissages. Un « Lab créatif » donne l'accès aux technologies pour l'acquisition des connaissances, le développement des compétences liées à la

citoyenneté numérique et le développement des compétences du 21^e siècle. Nous avons également la chance d'avoir de grandes cours permettant à tous les élèves du préscolaire d'aller jouer dehors chaque jour et aux élèves du primaire de bien profiter des deux récréations de 20 minutes.

Le service de garde offre également une panoplie d'activités enrichissantes qui permettent à près de 100 % des élèves de favoriser leur développement global. Son programme complète bien les orientations du projet éducatif de l'école.

Horaire et heures d'arrivée pour les deux établissements

Horaire de l'école	Heures d'arrivée à l'école
Préscolaire :	Matin : 8 h 18 Après-midi : 12 h 40
Avant-midi : 8 h 23 à 11 h 25	<p>(pour les enfants du préscolaire qui ne fréquentent pas le service de garde)</p> <p>Pour des raisons de sécurité, nous prions les parents de s'assurer que leur enfant respecte les heures indiquées, étant donné que nous n'assurons pas de surveillance avant celles-ci.</p> <p>À noter que les élèves entrent dans l'école, soit 5 minutes avant le début des classes.</p> <p>Nous demandons aux parents de diriger son enfant vers l'adulte responsable et de quitter.</p>
Dîner : 11 h 25 à 12 h 50	
Après-midi : 12 h 50 à 14 h 30	

Horaire du service de garde pour les deux établissements

Horaire du préscolaire	Horaire du primaire
Avant-midi : 7 h à 8 h 18	Avant-midi : 7 h à 7 h 50
Dîner : 11 h 25 à 12 h 45	Dîner : 11 h 25 à 12 h 45
Après-midi : 14 h 30 à 18 h	Après-midi : 15 h 15 à 18 h
<p><u>Il est important que votre enfant soit toujours accompagné d'un adulte lors de son arrivée au service de garde et de ne pas le laisser seul sans surveillance.</u></p>	

Le service de garde ouvrira ses portes pour les élèves inscrits du préscolaire 5 ans seulement lors de la première journée d'école, soit le mardi 27 août 2025 en après-midi.

Madame Nathalie Amyot est la technicienne responsable du service de garde de l'École des Petits-Cheminots. Vous pouvez la contacter au 418 834-2469, poste 64540 pour l'École de la Passerelle et le 418 834-2470, poste 64640 pour l'École Notre-Dame.

Pour de plus amples renseignements sur ce service, vous pourrez consulter les règles de régie interne qui seront disponibles sur notre [site Internet](#) dès le 30 juin 2025.

Pour la sécurité de nos élèves, les portes de l'école sont verrouillées en tout temps. Chacun des parents possède le code de la porte principale qui est disponible de 7 h à 7 h 45 et de 15 h 25 à 18 h. Le code des parents est 90234*. Veuillez conserver ce code précieusement et ne surtout pas le transmettre à votre enfant.

Secrétariat

Lorsque vous vous présentez à l'école pour quelques raisons que ce soit, vous devez d'abord vous diriger au secrétariat pour annoncer votre présence. Madame Sonia Bonneville secrétaire à l'École de la Passerelle ou madame Chantal Landry, secrétaire à l'École Notre-Dame, se fera un plaisir de vous accueillir.

Voici l'horaire du secrétariat de chaque établissement :

Horaire du secrétariat — École de la Passerelle	Horaire du secrétariat — École Notre-Dame
Avant-midi : 7 h 30 – 11 h 40 Après-midi : 12 h 40 – 15 h 30	Avant-midi : 7 h 55 – 11 h 25 Après-midi : 12 h 50 – 15 h 15
Vous devez motiver l'absence, le retard ou le départ hâtif, via la plateforme Mozaïk-Portail , dans la tuile absences . Idéalement, avant le début des classes. Pour plus de facilité et de rapidité, nous vous invitons à TÉLÉCHARGER l'application MParent sur votre cellulaire ! Vous pourrez également motiver les absences de votre enfant à l'avance : par exemple, un rendez-vous médical ou avec un spécialiste. Pour tout complément d'information, nous vous invitons à communiquer avec nous au : École de la Passerelle : 418 834-2469, poste 64501 École Notre-Dame : 418 834-2470, poste 64601	

1^{re} rencontre de parents avec la titulaire de votre enfant et la technicienne du service de garde

- **Pour les parents de l'École de la Passerelle : lundi 25 août 2025 à 18 h 30**

Ce moment de rencontre, dans la classe de votre enfant, permettra à la titulaire de vous transmettre de l'information concernant le fonctionnement de sa classe et de l'école. De plus, elle en profitera pour vous donner des explications sur le programme du préscolaire. Cette rencontre est destinée **exclusivement aux parents. Votre enfant ne doit donc pas être présent**. La responsable du service de garde sera également présente afin de répondre à toutes vos questions. C'est lors de l'activité d'accueil du 27 août 2025 que votre enfant découvrira qui sera sa titulaire. **Merci de réserver la surprise!**

Organisation scolaire 2025-2026

Voici le **portrait actuel** de l'organisation scolaire pour l'an prochain :

École	Degré	Groupes	Effectif
École Notre-Dame	Préscolaire - 5 ans	3	297 élèves
	1 ^{re} année	3	
	2 ^e année	2	
École de la Passerelle	Préscolaire - 5 ans	2	
	1 ^{re} année	2	
	2 ^e année	2	
	3 ^e année	2	

Périodes de spécialités sur un cycle de 10 jours

Degré	Musique	Éducation physique
Préscolaire 5 ans	2 x 30 minutes	2 x 30 minutes

Il est important de prévoir des chaussures de sport et des vêtements souples pour l'éducation physique.

Services complémentaires

Voici un bref aperçu...

❑ Ergothérapie

- Rôle-conseil auprès du personnel
- Activités proposées pour la détection des besoins
- Brosser un portrait des besoins
- Soutenir la mise en place de stratégies universelles en classe
- Référence aux services externes pour des élèves ciblés

❑ Orthopédagogie

- Interventions réalisées dans une optique préventive
- Dépistage précoce en conscience phonologique afin de faciliter l'apprentissage aux prérequis en français et en mathématiques

❑ Éducation spécialisée (T.E.S.)

- Interventions lors des récréations et accompagnement de certains élèves ayant des besoins particuliers
- Soutien pour des élèves ciblés (comportements, apprentissages, habiletés sociales)
- Au besoin, présence au plan d'intervention

❑ Psychologie

- Rôle-conseil auprès du personnel du réseau
- Au besoin, présence au plan d'intervention de l'enfant présentant des difficultés de comportement ou d'apprentissage
- Évaluation intellectuelle (exceptionnellement)

❑ Psychoéducation

- Rôle-conseil auprès du personnel
- Activités de prévention universelle auprès des élèves du préscolaire
- Donner des idées pour la gestion de classe en général
- Suivi individuel avec l'élève, au besoin
- Au besoin, présence au plan d'intervention de l'enfant présentant des difficultés de comportement
- Communication avec les parents afin d'avoir de plus amples informations
- Travail de collaboration avec les autres acteurs du milieu concerné

❑ Orthophonie

- Périodes d'observation en classe
- Dépistage auprès de certains élèves du préscolaire
- Activités ou ateliers en classe (ex. : lecture partagée enrichie, vocabulaire...)
- Rôle-conseil auprès du personnel
- Sous-groupes selon les besoins des élèves
- Évaluation ou suivi individuel
- Formations ou rencontres d'information selon les besoins (intervenants scolaires, parents)

Transport scolaire

À compter de la mi-août, les Services du transport du Centre de services scolaire des Navigateurs auront déterminé les circuits d'autobus et diffuseront via leur site Internet toutes les informations nécessaires quant au transport de votre enfant.

Voici un tableau servant à déterminer la clientèle transportée par autobus :

Degré scolaire	Distance
Préscolaire 5 ans	800 mètres
1 ^{re} année	1,2 km
2 ^e année	1,6 km

N'oubliez pas que si votre enfant est inscrit cinq jours au service de garde, son transport sera **automatiquement annulé** pour la période visée. Si votre enfant n'est pas transporté en fonction des distances énoncées ci-dessus, vous pouvez faire une demande de place vacante (service payant), l'information se retrouve également sur le site Internet du Centre des services scolaire des Navigateurs, dans les onglets « Services à la clientèle » et « Transport scolaire ».

Facturation

☐ Fournitures scolaires

La liste des articles à vous procurer avant la rentrée scolaire se retrouve dans les dernières pages de ce communiqué. Il est important de respecter les précisions inscrites sur cette liste pour une question d'uniformité et/ou de durabilité. Tous ces articles sont souvent vendus au rabais en août et vous pouvez vous les procurer dans la plupart des magasins à rayons, dans les pharmacies à grande surface ou encore par le biais de [COOPSCO](#) (205, Mgr Bourget, Lévis).

☐ Matériel didactique ainsi que les activités et sorties éducatives

Afin de faciliter la planification des dépenses relatives à la rentrée scolaire, nous vous informons de la nature de ces dépenses tout en vous donnant un ordre de grandeur de celles-ci.

Le montant maximum pour les élèves du préscolaire 5 ans qui est chargé aux parents est de **0 \$** pour les activités et sorties éducatives puisque le ministère assume ce coût. Une somme allant jusqu'à **30 \$** pour le matériel didactique vous sera facturée à l'automne 2025.

☐ Photo scolaire

La photo scolaire aura lieu le **vendredi 3 octobre 2025**. Un rappel vous sera transmis en début d'année scolaire et l'achat sera laissé à votre discrétion.

☐ Service de garde

Un état de compte vous sera transmis chaque mois par courriel. Via un formulaire, les journées pédagogiques se feront en ligne.

Collation santé

Des collations santé procurent aux enfants l'énergie et les éléments nutritifs dont ils ont besoin pour croître ainsi que pour apprendre et pour jouer à l'école.

Vous référer à notre politique alimentaire qui se retrouve dans les dernières pages de ce communiqué.

Considérant que plusieurs enfants ont des allergies sévères aux noix, arachides et autres, ces aliments et les produits qui en contiennent sont interdits à l'école autant pour les collations que pour le dîner au service de garde.

Nous demandons aux parents, dont les enfants sont allergiques, de communiquer avec la secrétaire de l'école afin que tous soient informés correctement. De plus, si un auto-injecteur (EpiPen) est recommandé, il se doit d'être à proximité de votre enfant (à sa ceinture) durant les heures de classe et au service de garde afin de nous permettre d'agir rapidement.

Vêtements adaptés à la température

Tous les jours, à moins de pluie ou de grand froid, des périodes de jeux extérieurs sont prévues à l'horaire. Nous vous demandons de porter une attention particulière à ce que votre enfant ait des vêtements adéquats pour bien profiter de ces périodes.

Ponctualité et assiduité à l'école

Nous tenons à vous spécifier l'importance d'arriver à l'heure à l'école. En début de période, l'enseignante explique le programme de la journée, les activités qui seront réalisées, etc. C'est un moment privilégié et rassurant pour votre enfant, car cela lui permet de connaître le déroulement de la journée ou de l'activité.

L'élève qui arrive en retard commence sa journée à la course et ne peut rattraper le temps perdu. De plus, lorsque l'enseignante reprend les explications, c'est tout le groupe qui souffre de cette situation et de ces pertes de temps. Nous faisons donc appel à votre collaboration afin que votre enfant commence sa journée au même rythme que le reste du groupe.

Règles de conduite à l'école

Depuis maintenant quelques années, toutes les écoles du Centre de services scolaire des Navigateurs se sont dotées des mêmes règles de conduite afin de faciliter les différentes transitions. Nous vous conseillons de prendre connaissance de celles-ci, avec votre enfant, à la page 8 de ce présent document.

Valeurs, vision et mission de l'école

Nous vous invitons à découvrir également nos valeurs, notre mission et notre vision à la page 8 de ce présent document.

Bénévoles recherchés

Nous faisons appel à votre générosité et à votre implication dans la vie de l'école. Nous avons besoin de quelques heures par semaine de votre temps, soit :

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Horaire de travail : Travail nécessitant environ sept soirées durant l'année (à raison de deux heures).

Définition de tâches : Le mandat du conseil, tel que défini dans la Loi de l'instruction publique, est de veiller à la réalisation du projet éducatif de l'école. Ce mandat requiert une collaboration étroite entre le personnel de l'école et les parents. Les membres parents sont élus lors de l'assemblée générale des parents qui a lieu en septembre et à laquelle vous êtes tous invités. Pour les membres qui effectuent un premier mandat, une formation, sous la forme de courtes capsules à visionner, est obligatoire.

Qualifications requises : Avoir à cœur la réussite de tous les élèves.

Salaire : Des mercis sincères et des sourires.

ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Horaire de travail : Travail nécessitant quelques soirées durant l'année.

Définition de tâches : Contribuer à la vie active de l'école en organisant une campagne de financement, des activités (ex. : fêtes spéciales, pique-nique de fin d'année) ; contribuer à la décoration de l'école selon les événements.

Qualifications requises : Avoir un brin de folie et d'énergie.

Salaire : Des mercis sincères et des sourires.

BIBLIOTHÉCAIRE

Horaire de travail : Travail nécessitant une demi-journée aux deux semaines.

Définition de tâches : Effectuer les retours et les emprunts des volumes ; ranger les livres sur les rayons ; orienter les élèves au besoin dans leur choix ; réparation de bouquins.

Qualifications requises : Aimer les livres et les enfants en grande quantité ; formation offerte au besoin.

Salaire : Des mercis sincères et des sourires.

SI CELA VOUS INTERESSE, CONTACTEZ LE SECRETARIAT AU 418 834-2469 POSTE 64501 (ÉCOLE DE LA PASSERELLE) OU LE 418 834-2470, POSTE 64601 (ÉCOLE NOTRE-DAME).

Entrée progressive au préscolaire

L'entrée des élèves du préscolaire 5 ans se fera progressivement lors de la 1^{re} journée de classe afin de leur permettre de s'adapter à leur nouvel environnement.

Pour commencer l'année scolaire, nous vous attendons le **mardi 27 août**, exceptionnellement à **8 h**, devant l'école, où tout le personnel sera là pour vous accueillir. Pour ce premier avant-midi, il n'y aura pas de transport scolaire; vous devrez l'assumer à l'aller et au retour, à moins que votre enfant ne demeure au service de garde en après-midi. Le transport commencera en après-midi pour le départ prévu de l'école à 15 h 15.

Tous les élèves fréquenteront l'école chaque jour à temps complet (sauf la 1^{re} journée) et seront en présence de leur titulaire, à laquelle viendra s'ajouter l'éducatrice du service de garde pendant certains moments. Nous croyons que cette façon d'intervenir assurera une meilleure continuité dans le respect des règles de l'école. Nous désirons, de cette façon, répondre davantage aux besoins de nos élèves et de leurs familles.

Important pour la 1^{re} semaine d'école

Nous souhaitons une très grande collaboration des parents en venant reconduire leur enfant **seulement à compter de 8 h au service de garde et en venant les chercher en fin de journée au plus tard à 16 h.** Il faut se rappeler que c'est une très grosse semaine d'adaptation pour nos tout-petits et que de diminuer la durée de leur journée sera aidante pour eux.

Que vous ayez besoin du service de garde ou non, **tous les parents doivent OBLIGATOIREMENT** remplir l'inscription en ligne, pour la 1^{re} journée d'école de l'entrée progressive au service de garde, **au plus tard le lundi 11 août 2025.** Merci de le faire en utilisant ce lien : <https://forms.gle/uxZpSc7iEX8Wlm1fA>

Code de la sécurité routière à respecter

Petits rappels importants :

- Nul ne peut laisser sans surveillance dans un véhicule routier dont il a la garde un enfant de moins de 7 ans.
- Depuis avril 2019, le Code de la sécurité routière exige que les enfants soient installés dans un siège d'auto adapté à leur poids et à leur taille jusqu'à ce qu'ils mesurent 145 cm ou jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 9 ans. Pour obtenir des informations additionnelles, vous n'avez qu'à vous référer au site de la SAAQ.

<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/siege-auto-quand.pdf>

D'ici là, nous vous invitons à vous référer aux divers documents qui seront transmis par courriel jusqu'à la rentrée scolaire. Vous y trouverez la plupart des réponses à vos questions.

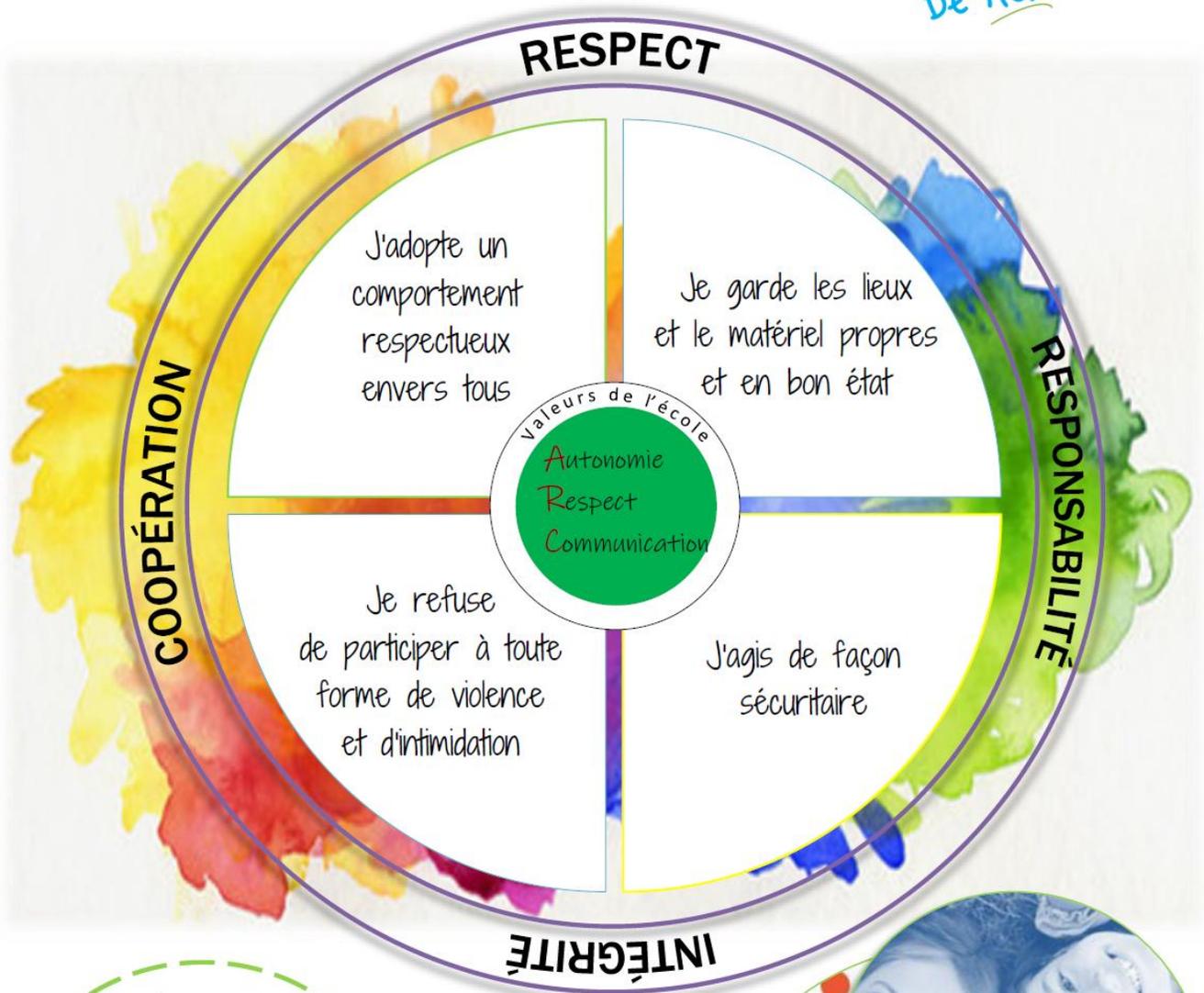
Finalement, si vous déménagez cet été et que votre enfant ne fait plus partie de notre clientèle scolaire pour l'année 2025-2026, veuillez aviser le secrétariat le plus tôt possible, si ce n'est déjà fait.

Brigitte DesRosiers
Directrice



LES RÈGLES DE CONDUITE

DE MON ÉCOLE



VISION

Prioriser l'apprentissage, l'accomplissement et la collaboration de tous

MISSION

Faire cheminer tout un chacun, à son propre rythme, dans un environnement sécuritaire et bienveillant



JUILLET 2025							AOÛT 2025							SEPTEMBRE 2025							OCTOBRE 2025						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5						1	2		1	2	3	4	5	6				1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	
							31																				

NOVEMBRE 2025							DÉCEMBRE 2025							JANVIER 2026							FÉVRIER 2026						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1		1	2	3	4	5	6					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31							
30																											

MARS 2026							AVRIL 2026							MAI 2026							JUIN 2026						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4						1	2		1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
														31													

- Journées pédagogiques
- 3 journées pédagogiques pour cas de force majeure
- Si les écoles devaient être fermées pour cas de force majeure, les journées pédagogiques prévues à cette fin seraient annulées dans l'ordre suivant : 13 février, 27 mars, 7 avril
- Congé pour les élèves et le personnel enseignant

Début des cours pour les élèves : 27 août 2025
Fin des cours pour les élèves : 22 juin 2026

180 jours d'enseignement

Pour une plus longue durabilité et une meilleure efficacité, nous vous demandons de bien vouloir prioriser des effets scolaires de bonne qualité.

*** Votre enfant doit apporter ce matériel lors de sa première journée de classe.**

À titre indicatif, vous pourrez acheter les fournitures scolaires avant le 4 août 2025 chez **Coopsco** (205, route Mgr Bourget, Lévis), sur leur site Internet Coopsco, ou le détaillant de votre choix.

Qté	Fournitures scolaires	<input checked="" type="checkbox"/>
1	Sac à dos avec fermeture éclair, résistant, imperméable et assez grand pour contenir un cartable : pas de format « valise sur roulettes »	
1	Petite serviette de plage	
1	Couvre-tout à manches longues que votre enfant peut attacher seul (important, pas en plastique)	
1	Étui double à crayons : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 crayons au plomb HB ▪ 2 gommes à effacer (de couleur blanche) ▪ 3 bâtons de colle blanche, 42 g ▪ 1 paire de ciseaux pour enfant 	
1	Paquet de 24 crayons de couleur en bois	
2	Boîtes de 16 crayons-feutres à pointe large (s'assurer qu'il y ait la couleur chair et éviter les petits formats étant donné qu'ils sont inadéquats pour les élèves du préscolaire)	
1	Cahier à anneaux, 1^{1/2} po , couleur au choix	
1	Paquet de 5 index séparateurs pour le cahier à anneaux	
1	Reliure à 3 attaches (duo-tang) en plastique avec deux pochettes à l'intérieur, couleur au choix	
5	Pochettes protectrices	
1	Paire d'espadrilles à semelles qui ne marquent pas (avec lacets seulement si votre enfant est capable de faire ses boucles seul, dans le cas contraire, à velcro)	
2	Marqueurs effaçables à sec noir (pointe fine ou moyenne)	
2	Marqueurs permanents noirs à pointe fine	
1	Petit pot de pâte à modeler (couleur au choix)	
	Des sous-vêtements, des bas et un pantalon de rechange sont nécessaires et nous vous demandons de les placer dans un sac en plastique fermé et bien identifié au nom de votre enfant.	
** Pour votre information, en septembre, vous recevrez une facture pour les cahiers d'apprentissage maison.		

COLLE À MOI... DES ÉTIQUETTES DURABLES, IMPERMÉABLES ET AMUSANTES

L'organisme de participation des parents et l'excellente entreprise d'étiquettes d'identification "["Colle à moi"](#)" vous proposent de gagner du temps en vous simplifiant l'étape de personnalisation des fournitures scolaires et du même coup d'amasser des fonds dans le but d'en faire profiter vos enfants. Pour chaque achat effectué, 15 % des ventes reviennent automatiquement à l'école. Voici la procédure à suivre :

1. Vous devez vous rendre sur le site Internet « [Colle à moi](#) »
2. Sélectionner l'onglet « Collecte de fonds »
3. À même cet onglet, cliquer sur « Supporter une organisation »
4. Inscrire École Petits Cheminots à côté de la loupe (le nom de l'école doit être inscrit tel quel).

Vos devoirs

- Identifiez le matériel de votre enfant (tous les crayons, les gommages à effacer, les bâtons de colle, les crayons effaçables à sec, les marqueurs permanents, la paire de ciseaux, la reliure à trois attaches en plastique, les espadrilles, le couvre-tout, la serviette, etc.).
- Aiguiser tous les crayons de plomb et de couleur.
- Placez dans une section de l'étui : les crayons de plomb, un tube de colle, une gomme à effacer, la paire de ciseaux, un crayon effaçable à sec et un crayon permanent.
- Placez les crayons de couleur et le contenu d'une boîte de crayons-feutres dans l'autre section de l'étui.
- Placez tout le reste du matériel supplémentaire dans un sac transparent refermable de type « Zyploc » identifié au nom de votre enfant.

Merci de votre précieuse collaboration !



Politique alimentaire de l'École des Petits-Cheminots

Collations SSSS

Santé, Soutenantes, Sécuritaires et Succulentes

La collation est nécessaire chez l'enfant, car elle permet de compléter les repas et de lui offrir l'énergie nécessaire pour l'ensemble de sa journée. Il faut garder en tête que la collation doit fournir **de l'énergie** et **être nutritive** sans couper l'appétit pour le repas suivant.

Plein d'idées nutritives! <https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/>

ATTENTION AUX ALLERGIES

Attention! En raison des cas d'allergies, toutes les collations contenant (ou pouvant contenir) des noix ou des arachides sont strictement interdites.



Fruits et légumes

- Fruits frais
- Fruits en conserve non sucrés
- Fruits séchés
- Barres de fruits non sucrées
- Compote de fruits non sucrée
- Légumes (et trempette)
- Jus de légumes

Aliments protéinés



- Fromage
- Lait
- Yogourt
- Yogourt à boire
- Smoothie **maison**
- Boisson végétale
- Oeufs durs
- Pois chiches rôtis
- Graines de tournesol e
- Trempette d'houmous
- Beurre de soya (Wow Butter)



Aliments de grains entiers



- Craquelins à **grains entiers**
- Pita, muffin anglais, pain de blé, galette de riz
- Muffin **nutritif**, barre tendre **nutritive** ou boule d'énergie **nutritive**
- Granola ou céréales à grains entiers

Les élèves doivent être autonomes dans la gestion de leurs collations et de leurs contenants.

Toutes les collations dont le premier ingrédient figurant sur la liste est le sucre (ou ses synonymes) ne sont pas acceptées.

CALENDRIER DE L'ENTRÉE PROGRESSIVE PRÉSCOLAIRE 2025-2026

			Jeudi 21 août 2025	Vendredi 22 août 2025
			Service de garde fermé pour tous	Service de garde fermé pour les nouveaux élèves du préscolaire 5 ans sauf pour ceux qui ont déjà fréquenté la maternelle 4 ans
Lundi 25 août 2025	Mardi 26 août 2025	Mercredi 27 août 2025 <i>1^{re} journée de classe</i>	Jeudi 28 août 2025 (jour 2)	Vendredi 29 août 2025 (jour 3)
Service de garde fermé pour les nouveaux élèves du préscolaire 5 ans sauf pour ceux qui ont déjà fréquenté la maternelle 4 ans	Service de garde fermé pour les nouveaux élèves du préscolaire 5 ans sauf pour ceux qui ont déjà fréquenté la maternelle 4 ans	Accueil : 8 h Les élèves fréquentent l'école en avant-midi jusqu'à 11 h 25 <i>L'après-midi, tous les élèves retournent à la maison ou fréquentent le service de garde</i>	JOURNÉE DE CLASSE pour tous les élèves 8 h 23 jusqu'à 14 h 30 Service de garde ouvert après l'école jusqu'à 16 h	JOURNÉE DE CLASSE pour tous les élèves 8 h 23 jusqu'à 14 h 30 Service de garde ouvert après l'école jusqu'à 16 h

Pour l'entrée progressive, l'équipe-école recommande fortement votre collaboration afin que votre enfant arrive à compter de 8 h et quitte au plus tard à 16 h.